#### DEC112859DR02

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

# La directrice d'unité

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 08A012DSI portant renouvellement de l'unité UMR 7110 intitulée « Laboratoire de linguistique formelle », dont la directrice est Madame Anne Abeillé ;

#### Décide

# Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Clément Plancq, IE, directeur adjoint à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Clément Plancq, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1 er à Madame Janique Biabiany, TCN, assistante gestionnaire.

Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

# Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 2011

La directrice d'unité

Anne Abeillé